



2025

Mobiliser une sagesse collective: Un modèle de coopération de fragile à fragile



Mobiliser une sagesse collective: Un modèle de coopération de fragile à fragile

Contents

1. Résumé	1
Vue d'ensemble de l'initiative du g7+	1
Objectif du cadre de référence	1
Principales conclusions dans les domaines thématiques	1
2. Contexte et historique	2
Le rôle du g7+ dans les États fragiles et touchés par un conflit	2
Objectifs	2
Méthodologie	3
3. Stratégie de mise en œuvre (2025-2027)	3
Phase 1 (2025) : Projets pilotes et mise en œuvre initiale	3
<i>Méthode d'approche</i>	3
Phase 1 (2025) Impact global attendu.....	12
<i>Trois centres d'apprentissage thématiques opérationnels organisant des sessions de partage des connaissances</i>	12
<i>Centres pilotes de formation professionnelle opérationnels dans au moins deux États du g7+. 13</i>	
<i>Formation à la Gestion des finances publiques dispensée à des fonctionnaires de plusieurs pays du g7+.</i>	13
<i>Le groupe de travail sur la médiation pour la consolidation de la paix opérationnel, avec deux missions pilotes achevées</i>	13
Phase 2 (2026) : Développement des initiatives	14
<i>Développer des groupes de travail transnationaux sur la gestion des ressources naturelles et les réformes de la gouvernance</i>	14
<i>Renforcer la plateforme numérique de connaissances du g7+ pour faciliter l'apprentissage Sud-Sud</i>	15
<i>Développer les échanges d'assistance technique Sud-Sud en matière de gestion financière et de gouvernance</i>	15
<i>Renforcer les stratégies régionales de résilience climatique en alignant les politiques nationales sur les meilleures pratiques mondiales</i>	1c
Impact global de la phase 2 (2026)	17
Phase 3 (2027) : Institutionnalisation et pérennité	19
<i>Intégrer les mécanismes de coopération « de fragile à fragile » (F2F) dans les structures de gouvernance nationales</i>	15
<i>Institutionnaliser les réseaux d'apprentissage par les pairs pour une collaboration durable à long terme</i>	20
<i>Élaboration d'un cadre pour l'élargissement du Fonds de la Fondation g7+ afin de moins dépendre des financements extérieurs</i>	20

<i>Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès réalisés</i>	21
Impact final de la phase 3 : assurer la pérennité à long terme	21
Domaines thématiques et programmes. Aperçu et feuille de route	22
1. <i>Consolidation de la paix et réconciliation</i>	22
2. <i>Gestion des finances publiques (PFM)</i>	23
3. <i>Gestion des ressources naturelles</i>	23
4. <i>Gouvernance et renforcement institutionnel</i>	24
5. <i>Formation professionnelle et emploi</i>	24
c. <i>Résilience et adaptation au climat</i>	24
7. <i>Sécurité alimentaire et autosuffisance</i>	25
<i>Représentation du diagramme de Gantt</i>	25
4. Cadre de suivi et d'évaluation (SCE)	26
<i>Introduction</i>	2c
<i>Objectifs du cadre de suivi et d'évaluation</i>	2c
<i>Indicateurs clés de performance (ICP)</i>	27
<i>Méthodes de collecte de données et de suivi</i>	28
<i>Mécanismes de notification</i>	25
<i>Processus d'apprentissage et d'adaptation</i>	25
<i>Renforcement des mécanismes régionaux de suivi et d'évaluation</i>	30
5. Conclusion	30

1. Résumé

Vue d'ensemble de l'initiative du g7+

Le g7+ est une organisation intergouvernementale de 20 États touchés par des conflits et des fragilités qui plaident en faveur du développement durable, de la paix et de la résilience. L'initiative de coopération « de fragile à fragile » (F2F) vise à renforcer l'apprentissage mutuel et le soutien entre ces nations en partageant des enseignements de première main et les meilleures pratiques en matière de paix, de construction de l'État et de stabilité. Cette initiative encourage les approches collaboratives qui garantissent que les pays touchés par un conflit mènent leur propre programme de développement, en réduisant la dépendance à l'égard des acteurs extérieurs et en renforçant l'autosuffisance.

Objectif du cadre de référence

Ce document décrit les domaines clés de la consolidation de la paix et du renforcement de l'État dans lesquels les pays du g7+ peuvent collaborer et échanger des expériences de première main. Il s'appuie sur les initiatives d'apprentissage par les pairs et les exercices de cartographie menés par les États membres du g7+, reflétant les leçons tirées des défis et des succès du quotidien. Le cadre est le résultat d'un effort de collaboration, avec ses domaines clés et ses idées validées lors de la réunion du groupe restreint du g7+ qui s'est tenue à Abu Dhabi en février 2025. Il recense les meilleures pratiques, les défis communs et fournit des recommandations exploitables pour renforcer la coopération entre les membres du g7+ et d'autres pays touchés par des conflits. Les conclusions servent de guide aux décideurs politiques, aux bailleurs de fonds et aux praticiens du développement engagés dans des contextes fragiles, en fournissant un processus structuré pour une intervention et une coordination plus efficace.

Principales conclusions dans les domaines thématiques

- **Consolidation de la paix** : Une paix durable nécessite des stratégies de réconciliation inclusives et des programmes de réintégration efficaces qui s'attaquent aux causes profondes du conflit. Une approche globale qui combine des mécanismes de justice traditionnels avec des structures de gouvernance formelles s'est avérée particulièrement efficace dans les efforts de rétablissement post-conflit.
- **Gestion des ressources naturelles** : La mise en place de mécanismes transparents et équitables de partage des revenus est essentielle pour favoriser la bonne gouvernance dans les pays touchés par des conflits et riches en ressources. L'engagement actif des communautés dans les processus de prise de décision contribue à une plus grande stabilité et réduit le risque de tensions liées aux ressources.
- **Gestion des finances publiques (PFM)** : En améliorant la transparence budgétaire, la discipline fiscale et les mécanismes de responsabilité, on renforce la stabilité économique et la confiance du public dans les institutions. La combinaison d'un soutien coordonné des bailleurs de fonds et le renforcement ciblé des compétences des fonctionnaires ont été identifiés comme la clé de l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité à long terme de la gestion des finances publiques.

- **Formation professionnelle et création d'emplois** : Lutter contre le chômage grâce à des programmes de développement des compétences adaptés aux exigences du marché améliore les opportunités économiques et la préparation de la main-d'œuvre. La mise en place de réseaux régionaux de centres de formation professionnelle facilite la mobilité et les possibilités d'emploi transfrontalières, renforçant ainsi la résilience économique au sein de la communauté du g7+.
- **Gouvernance et renforcement institutionnel** : Les échanges d'apprentissage par les pairs et les programmes de mentorat sont très efficaces pour renforcer la résilience institutionnelle et partager les meilleures pratiques entre les États en situation de conflit. Le renforcement des institutions du secteur public par des réformes ciblées crée les bases d'une gouvernance durable et d'un développement à long terme.
- **Résilience climatique** : Les régions touchées par les conflits restent très vulnérables aux risques liés au climat, ce qui nécessite une coopération régionale et des stratégies transfrontalières pour renforcer la résilience. L'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action sur le climat, avec le soutien de partenaires internationaux, offrent des solutions modulables pour atténuer les effets du changement climatique et renforcer la préparation aux désastres.

Ces résultats soulignent l'importance des initiatives nationales, d'une collaboration régionale renforcée et d'un soutien continu aux réformes institutionnelles en tant que moteurs essentiels d'une paix durable, de la croissance économique et de la résilience dans les États touchés par un conflit.

2. Contexte et historique

Le rôle du g7+ dans les États fragiles et touchés par un conflit

Le g7+ offre aux États touchés par des conflits et des situations de fragilité une plateforme d'échange d'expériences et de sensibilisation à la nécessité d'une aide internationale mieux adaptée. Le modèle de coopération F2F facilite l'engagement direct entre les États membres pour partager des solutions politiques. En donnant la priorité à l'autonomie et aux stratégies de développement conduites par les pays eux-mêmes, le g7+ aide ses membres à surmonter des transitions complexes après un conflit tout en veillant à ce que l'aide extérieure soit alignée sur les priorités nationales plutôt que sur les intérêts dictés par les bailleurs de fonds.

Objectifs

- **Identifier et documenter les leçons apprises** des initiatives réussies en matière de stabilité et de gouvernance.
- **Élaborer des recommandations politiques** fondées sur l'expérience des pairs afin d'éclairer les stratégies futures.
- **Renforcer la coopération Sud-Sud** en favorisant un dialogue constant, des échanges institutionnels et des programmes de renforcement des capacités.
- **Encourager l'alignement des bailleurs de fonds sur les solutions mises en œuvre par les pays** afin d'améliorer l'efficacité de l'aide et de réduire la dépendance extérieure.

Méthodologie

- **Enquêtes** permettant de recueillir les observations des pays membres, de mettre en évidence les réussites et d'identifier les principaux défis à relever.
- **Discussions thématiques au cours de réunions du groupe restreint** se concentrant sur des préoccupations communes telles que la réforme de la gouvernance, la résilience financière et l'adaptation au climat.
- **Études de cas et des bonnes pratiques** ont été présentées pour illustrer des solutions pratiques ayant un impact démontrable.
- **Sessions d'engagement multilatéral et bilatéral** ont contribué à établir de nouveaux partenariats pour l'assistance technique et l'innovation politique.

3. Stratégie de mise en œuvre (2025-2027)

La stratégie de mise en œuvre décrit une approche progressive pour rendre opérationnelles les principales recommandations et garantir un impact durable. Elle s'articule autour d'un calendrier de trois ans avec des étapes précises.

Phase 1 (2025) : Projets pilotes et mise en œuvre initiale

- Lancer des **Centres d'apprentissage thématiques** dans les domaines de la consolidation de la paix, de la gouvernance et de la gestion des finances publiques (PFM).
- Créer des **Centres régionaux de formation professionnelle** pilotes dans certains États du g7+.
- Organiser des **ateliers de partage des connaissances** sur les meilleures pratiques en matière de gestion des finances publiques.
- Organiser un atelier d'apprentissage par les pairs sur la **sécurité alimentaire et l'autosuffisance**.
- Mettre en place un **groupe de travail sur la médiation pour la consolidation de la paix** afin de soutenir les efforts de réconciliation en cours.

Méthode d'approche :

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ dirigeront la coordination et la mobilisation des fonds, tandis que des **spécialistes externes** apporteront leur expertise technique. **Des experts locaux des États membres** seront chargés de l'adaptation et de la mise en œuvre afin de garantir la durabilité.

-
1. **Lancement de centres d'apprentissage thématiques dans les domaines de la consolidation de la paix, de la gouvernance et de la gestion des finances publiques**

Objectif :

Créer des plateformes centralisées de partage des connaissances où les États membres du g7+ peuvent échanger leurs meilleures pratiques et recevoir un soutien ciblé de la part de spécialistes internationaux et d'experts régionaux.

Les centres d'apprentissage thématiques virtuels dans les domaines de la consolidation de la paix, de la gouvernance et de la gestion des finances publiques (PFM) serviront d'espaces dédiés où les pays du g7+ pourront partager leurs expériences, accéder à l'expertise technique et renforcer leur capacité institutionnelle. Ces centres serviront de lieux de formation, de collaboration et de résolution de problèmes pratiques, permettant aux États touchés par un conflit ou une situation de fragilité d'apprendre les uns des autres de manière structurée.

Le Secrétariat et la Fondation du g7+ superviseront la création de ces pôles et veilleront à ce qu'ils disposent du financement et du soutien opérationnel nécessaires.

Afin de garantir que les centres d'apprentissage fournissent des connaissances pratiques de grande qualité, le g7+ fera appel à des spécialistes externes, tels que des experts en médiation des conflits, en responsabilité gouvernementale et en gestion financière. Ces spécialistes contribueront à l'élaboration de supports de formation, d'études de cas et d'exemples concrets que les participants pourront utiliser. Ils animeront également des ateliers et des discussions, en veillant à ce que les sessions d'apprentissage soient adaptées aux défis uniques des États fragiles.

Toutefois, les pôles ne s'appuieront pas uniquement sur des spécialistes externes. Les experts nationaux des États membres du g7+ joueront également un rôle clé. Ils apporteront une expérience de première main et des connaissances spécifiques, garantissant que les sessions de formation et le matériel d'apprentissage reflètent les réalités du terrain. Grâce aux échanges entre pairs, les experts de différents pays du g7+ apprendront les uns des autres et travailleront ensemble à l'élaboration conjointe de programmes de formation et de mesures pouvant être appliquées dans leur pays respectif.

Un élément essentiel de cette initiative sera le développement d'une plateforme en ligne qui servira de centre de connaissances. Cette plateforme stockera des guides, des rapports, des études de cas et des boîtes à outils, les rendant accessibles aux décideurs politiques, aux fonctionnaires et aux acteurs de la société civile dans l'ensemble des pays du g7+. Elle accueillera également des forums de discussion et des webinaires, permettant aux participants de continuer à apprendre, à poser des questions et à partager des mises à jour, même après la tenue d'ateliers organisés.

L'objectif de ces centres d'apprentissage est de créer un dispositif durable et à long terme de partage des connaissances et de renforcement des capacités. Plutôt que de compter uniquement sur les organisations internationales pour obtenir des conseils, les États touchés par un conflit disposeront d'un moyen structuré d'apprendre les uns des autres, d'appliquer les meilleures pratiques et de renforcer la résilience institutionnelle. Cette approche garantira que les stratégies efficaces en matière de consolidation de la paix, de gouvernance et de gestion des finances publiques ne seront pas partagées qu'une seule fois, mais qu'elles seront continuellement améliorées et étendues au cours des phases ultérieures.

À long terme, ces pôles renforceront les réseaux d'apprentissage par les pairs, fourniront des outils pratiques aux décideurs politiques et mettront en place un système autonome d'échange d'expertise au sein du g7+.

Actions clés :

- Le Secrétariat du g7+ mettra en place trois Centres d'apprentissage thématiques hébergés virtuellement au sein du secrétariat.
- Des spécialistes externes élaboreront du contenu de formation et animeront des sessions de partage des connaissances.
- Des experts locaux des pays du g7+ participeront à des échanges entre pairs et co-développeront des modules d'apprentissage.
- Une plateforme en ligne dédiée sera créée pour stocker des ressources, accueillir des échanges et partager des études de cas.

Résultats attendus :

- Renforcement des réseaux d'apprentissage par les pairs dans les domaines de la consolidation de la paix, de la gouvernance et de la gestion des finances publiques (PFM).
- Des boîtes à outils pratiques disponibles pour tous les États membres.
- Un modèle durable de partage des connaissances qui pourra être étendu dans les phases ultérieures.

Principaux protagonistes :

- Le Secrétariat du g7+ et la Fondation du g7+ (coordination générale et financement).
- Des spécialistes externes (développement du contenu et facilitation).
- Des experts locaux provenant des États membres du g7+ (mise en œuvre et adaptation contextuelle).

2. Créer des centres pilotes régionaux de formation professionnelle dans certains États du g7+.

Objectif :

Créer des opportunités de formation pratique et qualifiante pour les jeunes et les groupes vulnérables, en lien avec les marchés de l'emploi locaux.

L'un des défis les plus urgents dans les pays touchés par un conflit est le chômage des jeunes et le manque d'opportunités d'emploi concrètes. De nombreux jeunes de ces pays peinent à trouver un emploi parce qu'ils n'ont pas accès à une formation professionnelle adaptée aux exigences du marché du travail local. Pour remédier à cette situation, la Fondation g7+ dirigera la mise en place de centres régionaux pilotes de formation professionnelle dans certains États membres. Ces centres proposeront des programmes de formation axés sur les compétences, conçus pour aider les jeunes, les anciens combattants/soldats démobilisés et les groupes vulnérables à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise.

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation identifieront deux ou trois pays pour accueillir les premiers centres pilotes. Ces pays seront sélectionnés en fonction des besoins les plus importants en matière de formation professionnelle et de la volonté des gouvernements et des entreprises locales de soutenir les efforts de création d'emplois. En se concentrant sur quelques pays dans un premier

temps, le programme pourra être testé, affiné et développé au fil du temps pour bénéficier à d'autres États du g7+.

Pour s'assurer que la formation dispensée est concrète et directement liée aux possibilités d'emploi, le g7+ fera appel à des spécialistes externes de l'enseignement professionnel. Ces spécialistes contribueront à l'élaboration des programmes de formation, en veillant à ce que les cours soient modernes, pertinents et conformes aux normes industrielles. Ils formeront également des instructeurs locaux, en les dotant des compétences nécessaires pour gérer des programmes de formation de haute qualité à long terme.

Parallèlement, les experts locaux des agences gouvernementales, des associations d'entreprises et des industries joueront un rôle essentiel. Ils donneront des conseils sur les compétences spécifiques demandées dans leur pays, en veillant à ce que les programmes de formation correspondent aux véritables possibilités d'emploi. Par exemple, si un pays a des opportunités croissantes dans la construction, l'agriculture ou les services numériques, le centre professionnel proposera des cours spécialisés dans ces domaines. En travaillant en étroite collaboration avec les employeurs du secteur privé, les centres aideront également les stagiaires à obtenir des apprentissages, des stages et, à terme, des emplois.

Les centres de formation se concentreront sur les secteurs à fort potentiel d'emploi. Il s'agit notamment des métiers de la construction (menuiserie, maçonnerie et plomberie), de l'agriculture (techniques agricoles modernes et agro-industrie), du tourisme et de l'hôtellerie, et des compétences numériques (informatique de base, conception graphique et commerce électronique). Ces secteurs ont été identifiés comme des domaines dans lesquels les jeunes des États touchés par un conflit peuvent trouver un emploi stable ou créer leur propre petite entreprise.

À la fin de la première phase, l'objectif est de mettre en place des programmes de formation professionnelle pleinement opérationnels dans au moins deux pays pilotes. Ces centres permettront non seulement de doter les jeunes de compétences pratiques, mais aussi de créer des processus de création d'emplois directs grâce à des partenariats avec l'industrie. Au fil du temps, ce modèle pourra être étendu à d'autres pays du g7+, offrant ainsi une solution durable pour réduire le chômage des jeunes et soutenir la reprise économique dans les situations d'après-conflit.

Grâce à cette approche, l'initiative de formation professionnelle combinera une expertise internationale avec des connaissances locales, garantissant que les programmes de formation seront de bonne qualité, orientés vers l'emploi et adaptés aux besoins de chaque pays. En investissant dans le développement des compétences, le g7+ aide les États touchés par un conflit à se doter d'une main-d'œuvre plus solide, à réduire leur dépendance à l'égard de l'aide et à créer de nouvelles perspectives économiques pour leurs citoyens.

Actions clés :

- Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ sélectionneront deux ou trois pays pilotes pour accueillir des centres de formation professionnelle.
- Des spécialistes externes de l'enseignement professionnel contribueront à l'élaboration des programmes d'études.
- Des experts locaux (gouvernement et secteur privé) aideront à adapter les programmes de formation aux besoins nationaux en matière d'emploi.
- Des centres pilotes se concentreront sur des secteurs à fort potentiel d'emploi, tels que la construction, l'agriculture et les compétences numériques.

Résultats attendus :

- Une formation professionnelle opérationnelle dans deux pays pilotes au minimum.
- Des processus d'emploi direct développés grâce à des partenariats avec l'industrie.
- Un modèle de formation évolutif pour les autres États membres du g7+.

Acteurs principaux :

- La Fondation et le Secrétariat du g7+ (financement et coordination).
- Des spécialistes externes (conception technique et expertise en matière de formation).
- Les autorités locales et les chefs d'entreprise (adaptation des programmes et insertion professionnelle).

3. Organiser des ateliers de partage des connaissances sur les meilleures pratiques en matière de gestion des finances publiques (PFM)

Objectif :

Améliorer la transparence budgétaire, la rigueur fiscale et la mobilisation des recettes en facilitant l'échange direct de connaissances.

Une gestion efficace des finances publiques (PFM) est essentielle pour la transparence budgétaire, la stabilité financière et la résilience économique dans les pays touchés par un conflit. De nombreux pays du g7+ sont confrontés à des problèmes tels que la faiblesse de la perception des recettes, l'inefficacité de l'exécution du budget et le contrôle limité des dépenses publiques. Pour aider les États membres à améliorer leurs systèmes de gestion financière, le Secrétariat g7+ dirigera une série d'ateliers de partage des connaissances où des fonctionnaires du secteur des finances de différents pays pourront échanger des idées, apprendre les meilleures pratiques et recevoir un soutien technique ciblé.

Le Secrétariat g7+ organisera trois ateliers régionaux qui réuniront des fonctionnaires des ministères des finances, des administrateurs fiscaux et des planificateurs budgétaires de l'ensemble du réseau du g7+. Ces ateliers auront lieu dans différentes régions géographiques, ce qui les rendra accessibles aux pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'autres contextes fragiles. L'objectif est de créer un espace où les fonctionnaires peuvent discuter ouvertement des défis financiers auxquels ils sont confrontés et apprendre de leurs expériences respectives.

Afin de s'assurer que les participants reçoivent une formation pratique de grande qualité, les ateliers seront dirigés par des spécialistes de la gestion des finances publiques externes. Ces experts, issus d'institutions telles que le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement, fourniront des conseils techniques sur des sujets clés, notamment :

- L'exécution du budget : Veiller à ce que les budgets approuvés soient effectivement mis en œuvre, en évitant les mauvaises affectations ou la non-utilisation des fonds.
- Administration fiscale : Renforcer les systèmes de collecte des recettes pour réduire la dépendance à l'égard de l'aide extérieure.
- Mesures de lutte contre la corruption : Introduction de garanties pour améliorer la transparence et la responsabilité dans les dépenses publiques.

Outre les spécialistes externes, les experts financiers au niveau local des pays du g7+ joueront également un rôle clé. Ils partageront leurs expériences nationales, en soulignant ce qui a fonctionné dans leurs systèmes financiers et les défis qui restent à relever. En écoutant leurs pairs, les participants auront une vision concrète de la manière dont les différents États touchés par un conflit abordent les questions de gestion financière.

Au-delà des ateliers, l'initiative comprendra également un programme de mentorat, dans le cadre duquel les pays qui ont besoin d'un soutien technique seront mis en relation avec ceux qui ont mis en œuvre avec succès des réformes de la gestion des finances publiques. Par exemple, un pays qui s'efforce d'améliorer la transparence budgétaire pourrait être jumelé avec un pays qui a déjà mis en place un système efficace de rapports financiers. Cette approche garantit que le partage des connaissances se poursuit au-delà des ateliers, ce qui permet aux pays de développer des relations à long terme et de bénéficier d'un soutien direct pour la mise en œuvre des réformes.

À l'issue de cette phase, les ministères des finances des pays du g7+ disposeront de connaissances techniques plus approfondies, de réseaux de collaboration plus solides et d'un accès à un encadrement permanent. Les ateliers jetteront également les bases de mécanismes plus formels d'apprentissage entre pairs, garantissant que les pays continuent à se soutenir mutuellement dans le renforcement de leurs systèmes de gestion des finances publiques. Cette initiative représente une étape cruciale vers la réduction des dysfonctionnements financiers, l'augmentation de la production de revenus nationaux et l'instauration d'une plus grande confiance dans les institutions publiques dans l'ensemble du g7+.

Actions clés :

- Le Secrétariat du g7+ organisera trois ateliers régionaux sur la gestion des finances publiques à l'intention des responsables financiers des pays du g7+.
- Des spécialistes externes de la gestion des finances publiques dispenseront des formations sur l'exécution du budget, l'administration fiscale et les mesures de lutte contre la corruption.
- Des experts financiers locaux partageront les défis et les solutions propres à leur pays.
- Un programme de suivi et de soutien mettra en relation les pays ayant besoin d'une assistance technique avec ceux qui ont mis en œuvre avec succès des réformes de la gestion des finances publiques.

Résultats attendus :

- Que les ministères des finances des pays du g7+ acquièrent des connaissances pratiques sur l'amélioration des finances publiques.
- Une collaboration renforcée entre les États membres sur la réforme de la gestion des finances publiques.
- Un modèle de soutien établi pour une assistance technique continue.

Acteurs principaux :

- Le Secrétariat du g7+ (coordination des ateliers et financement).
- Spécialistes externes de la PFM (formation et expertise technique).
- Fonctionnaires des finances locaux (apprentissage par les pairs et encadrement).

4. Mise en place de groupes de travail sur la médiation pour la consolidation de la paix

Objectif :

Fournir un appui à la médiation à la demande pour les pays confrontés à des problèmes liés aux conflits.

Les conflits et les tensions politiques restent un défi majeur dans de nombreux pays en situation fragile, et la résolution rapide et efficace des différends peut prévenir la violence, l'instabilité et les revers économiques. La cellule de médiation pour la consolidation de la paix du g7+, placée sous la direction du Conseil des personnalités éminentes, sera créée pour fournir un soutien à la médiation sur demande aux États membres confrontés à des conflits internes, à des crises politiques ou à des différends naissants. Cette initiative permettra aux pays du g7+ de jouer un rôle de premier plan dans les processus de paix, en s'appuyant sur leurs propres expériences et connaissances locales et non en attendant une intervention extérieure.

Le Secrétariat du g7+ prendra l'initiative d'établir une liste de spécialistes de la consolidation de la paix provenant de l'ensemble des États membres du g7+. Ces spécialistes comprendront d'anciens fonctionnaires, des responsables de la société civile, des médiateurs de conflits traditionnels et des experts juridiques qui ont l'expérience de la négociation d'accords de paix, de la résolution de conflits communautaires et de la conduite de processus de réconciliation nationale. Le fait de disposer d'une équipe de professionnels expérimentés issus des États touchés par un conflit rendra les efforts de médiation plus efficaces, plus sensibles à la culture et plus fiables pour les communautés locales concernées.

Afin de s'assurer que la cellule de médiation est pleinement équipée pour répondre rapidement aux conflits émergents, des experts externes en médiation fourniront des conseils techniques et une assistance consultative. Ces spécialistes externes, issus d'organisations internationales de médiation, d'agences des Nations unies et d'initiatives régionales de consolidation de la paix, contribueront à l'élaboration de matériel de formation, de protocoles d'intervention et de stratégies de résolution des conflits. Leur expertise sera utilisée pour renforcer les compétences des médiateurs locaux, mais l'accent restera toujours mis sur les États membres du g7+ qui mèneront leurs propres efforts de paix.

Une autre composante essentielle du groupe de travail sera la formation des acteurs locaux de la paix, y compris les dirigeants de la société civile, les personnalités religieuses et les médiateurs communautaires, qui jouent souvent un rôle essentiel dans la résolution des conflits au niveau local. Grâce à des ateliers, des études de cas pratiques et des échanges d'apprentissage entre pairs, les acteurs locaux seront formés aux techniques de médiation afin d'éviter que les conflits ne dégénèrent en crises nationales. Ces champions de la paix locaux agiront comme un réseau d'alerte précoce, identifiant les tensions avant qu'elles n'éclatent et contribuant à instaurer un climat de confiance entre les communautés et les gouvernements.

L'impact réel du groupe de travail se manifestera par son implication directe dans les processus de paix. Dans le cadre de la phase pilote, le groupe de travail s'engagera dans au moins deux missions de médiation dans des pays du g7+ actuellement confrontés à des tensions. Ces missions permettront à des médiateurs expérimentés provenant d'autres États du g7+ de fournir un soutien technique et des services de conseil aux États touchés par un conflit qui en ont besoin. En utilisant une approche dirigée par les pairs, ces efforts contribueront non seulement à la résolution des conflits, mais renforceront également la solidarité et la coopération entre les membres du g7+.

À la fin de cette phase, la cellule de médiation sera pleinement opérationnelle et prête à être déployée en cas de besoin. Les programmes de formation auront renforcé les capacités locales de médiation, garantissant que les États touchés par un conflit puissent prévenir et résoudre les conflits plus efficacement en utilisant leurs propres institutions et réseaux. Plus important encore, cette initiative fera du g7+ un leader crédible en matière de consolidation de la paix et de résolution des conflits, renforçant l'idée que les États touchés par un conflit disposent des connaissances, de l'expertise et de la solidarité nécessaires pour s'aider mutuellement à surmonter l'instabilité.

Actions clés :

- Le Secrétariat du g7+ établira un registre de spécialistes de la consolidation de la paix issus des pays du g7+.
- Des experts externes en médiation fourniront un soutien consultatif rapide.
- Les intervenants locaux en faveur de la paix (société civile, chefs religieux et médiateurs communautaires) seront formés aux techniques de médiation.
- L'équipe spéciale s'engagera dans au moins deux missions pilotes de médiation dans des États membres confrontés à des tensions.

Résultats attendus :

- Une équipe de médiation fonctionnelle prête à être déployée pour la prévention des conflits.
- Un renforcement des capacités locales de médiation par la formation et l'échange entre pairs.
- Un plus grand leadership du g7+ en matière de processus de paix dans les États fragiles.

Acteurs principaux :

- Le Secrétariat du g7+ (coordination et financement).
- Les personnalités éminentes et les envoyés spéciaux du g7+.
- Les experts externes en médiation (conseil technique et formation).
- Les acteurs locaux de la paix et les parties prenantes du gouvernement (mise en œuvre sur le terrain).

5. Apprentissage par les pairs en matière de sécurité et d'autonomie alimentaires

Objectif :

Renforcer la sécurité alimentaire et promouvoir l'autosuffisance dans les États touchés par un conflit en soutenant les systèmes nationaux de production alimentaire et en réduisant la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire.

L'un des plus grands défis auxquels sont confrontés les États touchés par un conflit est l'insécurité alimentaire, qui est souvent exacerbée par l'instabilité, les chocs climatiques, la faible gouvernance et la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire extérieure. De nombreux États membres du g7+ sont confrontés à des perturbations de la production alimentaire et des chaînes d'approvisionnement, ce qui les rend très vulnérables aux crises alimentaires mondiales. Pour relever ces défis, il faut passer de la dépendance à des systèmes alimentaires locaux et résilients.

Afin de soutenir cette transition, le Secrétariat du g7+ mènera des initiatives visant à renforcer la résilience agricole et à améliorer l'autosuffisance alimentaire. Il s'agira d'identifier des pays pilotes où la production alimentaire locale peut être développée grâce à un soutien ciblé dans les domaines de l'agriculture durable, de l'agro-transformation et de l'accès aux marchés. Les projets pilotes se concentreront sur l'évaluation des coûts du système alimentaire, le développement des petites exploitations agricoles, l'amélioration des réseaux de stockage et de distribution des denrées alimentaires et la promotion de techniques agricoles adaptées au climat afin d'accroître la résilience face aux futures crises alimentaires.

La première phase de cette initiative sera lancée dans deux ou trois États membres du g7+, sélectionnés en fonction des besoins en matière de sécurité alimentaire, de l'engagement des gouvernements et des possibilités d'expansion de l'agriculture. En commençant par quelques pays ciblés, le programme pourra être testé, amélioré et développé au fil du temps pour bénéficier à d'autres États du g7+ confrontés à des défis similaires.

Pour que cette initiative soit efficace et adaptée aux réalités locales, le g7+ fera appel au Programme alimentaire mondial (PAM), à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), aux associations locales d'agriculteurs et aux décideurs politiques pour développer des modèles d'agriculture durable qui s'alignent sur les besoins spécifiques et les conditions climatiques de chaque pays. Le programme s'attachera également à promouvoir les échanges de connaissances au niveau régional entre les pays du g7+, afin que les meilleures pratiques en matière de résilience agricole puissent être adaptées et reproduites.

À la fin de la première phase, l'objectif est de mettre en place des programmes de sécurité alimentaire pleinement opérationnels dans au moins deux pays pilotes, avec un pilotage local solide et un encadrement permettant d'étendre les approches réussies à d'autres États du g7+. Ces programmes permettront non seulement de renforcer la production alimentaire, mais aussi de créer des opportunités économiques directes en soutenant les agriculteurs locaux, les entreprises agroalimentaires et les réseaux d'approvisionnement alimentaire.

Grâce à cette initiative, le g7+ combinera une expertise technique avec des connaissances locales pour s'assurer que les stratégies de sécurité alimentaire sont concrètes, durables et axées sur la communauté. En investissant dans les systèmes alimentaires locaux, le g7+ aide ses États membres à renforcer leur résilience, à réduire leur dépendance à l'égard de l'aide extérieure et à faire en sorte que la sécurité alimentaire devienne un fondement de la stabilité et du développement à long terme.

Actions clés :

- Le Secrétariat du g7+, en partenariat avec le PAM, sélectionnera deux ou trois pays pilotes pour mettre en œuvre des programmes de sécurité alimentaire ciblés.
- Des spécialistes de l'agriculture et des organisations agricoles locales contribueront à l'élaboration de modèles agricoles durables et à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement alimentaire.
- Les gouvernements locaux et les partenaires commerciaux contribueront à inscrire la production alimentaire dans le cadre de la planification économique nationale et de l'accès aux marchés.
- Cette initiative donnera la priorité à l'agriculture résiliente au climat, aux infrastructures de stockage des aliments et à la création d'emplois ruraux afin de stimuler la durabilité.

Résultats attendus :

- Des systèmes de production et de distribution alimentaire renforcés dans au moins deux pays pilotes.
- Une réduction de la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire grâce à une augmentation de la production agricole locale.
- Un modèle évolutif de résilience agricole qui peut être étendu à d'autres États membres du g7+.

Acteurs principaux :

- Le Secrétariat du g7+ (financement, coordination et supervision du programme).
- Des spécialistes de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (conception technique, formation et renforcement des capacités).
- Les gouvernements nationaux (mise en œuvre du programme, adaptation et intégration au marché).

Cette initiative renforcera l'engagement du g7+ en faveur de l'autosuffisance, en veillant à ce que la sécurité alimentaire ne soit pas seulement une priorité humanitaire, mais un pilier essentiel de la reprise économique et de la stabilité à long terme dans les États touchés par un conflit.

Phase 1 (2025) Impact global attendu

À l'issue de la phase 1 (2025), le g7+ aura pris des mesures importantes pour renforcer l'apprentissage par les pairs, le développement des compétences, la gestion financière et la résolution des conflits dans l'ensemble de ses États membres. Ces initiatives fondamentales doteront les États touchés par un conflit d'outils pratiques, renforceront les capacités institutionnelles et favoriseront une plus grande collaboration entre les pays du g7+. Les étapes clés suivantes marqueront le succès de cette phase :

Trois centres d'apprentissage thématiques opérationnels organisant des sessions de partage des connaissances

La création de trois centres d'apprentissage thématiques - axés sur la consolidation de la paix, la gouvernance et la gestion des finances publiques - permettra un partage continu et structuré des connaissances entre les pays du g7+. Chaque centre constituera un pôle de ressources centralisé où les fonctionnaires, les décideurs et les praticiens pourront accéder à la formation, échanger leurs expériences et élaborer conjointement des solutions adaptées aux défis propres aux États fragiles.

D'ici la fin de l'année 2025, ces centres auront déjà organisé de nombreuses sessions de formation, réunissant des experts extérieurs, des praticiens locaux et des représentants des gouvernements afin de discuter et d'appliquer les meilleures pratiques dans chaque domaine. Les pôles seront également accessibles numériquement par le biais d'une plateforme de connaissances en ligne, garantissant que tous les États membres du g7+ puissent bénéficier de ressources, de boîtes à outils et d'études de cas partagées.

Ces centres d'apprentissage deviendront autonomes au fil du temps et évolueront vers des centres d'excellence permanents où les États touchés par un conflit se soutiendront directement les uns les autres sans trop dépendre d'interventions extérieures.

Centres pilotes de formation professionnelle opérationnels dans au moins deux États du g7+.

Il est prévu qu'au moins deux centres pilotes de formation professionnelle soient pleinement opérationnels et offrent une formation pratique et axée sur l'emploi aux jeunes et aux groupes vulnérables dans les États touchés par un conflit. Ces centres seront situés dans certains pays du g7+ où le chômage des jeunes est un défi majeur, et ils se concentreront sur des industries à fort potentiel d'emploi local, telles que la construction, l'agriculture, le tourisme et les savoir-faire numériques.

D'ici à la fin de 2025, ces centres auront formé leurs premiers groupes d'étudiants, dont beaucoup auront décroché un apprentissage, un stage ou un emploi grâce à des partenariats avec des entreprises locales et des leaders de l'industrie. Le programme d'études aura été élaboré par des experts extérieurs de l'enseignement professionnel et adapté par des professionnels locaux, ce qui garantira la pertinence de la formation par rapport à l'économie locale.

Ces centres pilotes serviront de modèles pouvant être reproduits dans d'autres pays du g7+, offrant ainsi une approche évolutive du développement des compétences qui puisse contribuer à la reprise économique et à l'autosuffisance dans les États fragiles.

Formation à la Gestion des finances publiques dispensée à des fonctionnaires de plusieurs pays du g7+.

Le Secrétariat du g7+ organisera et animera avec succès des ateliers régionaux sur la gestion des finances publiques (GFP), offrant aux fonctionnaires des ministères des finances de plusieurs pays du g7+ une formation pratique sur l'exécution du budget, l'administration fiscale et les mesures de lutte contre la corruption.

Grâce à des sessions d'apprentissage interactives, les participants auront acquis des connaissances de première main sur la manière dont d'autres États touchés par des conflits ont réussi à renforcer leurs systèmes financiers. Certains pays seront jumelés à des tuteurs issus d'États plus avancés du g7+, créant ainsi des relations d'apprentissage par les pairs qui se poursuivront au-delà des ateliers.

En conséquence, les pays participants seront mieux équipés pour gérer les finances publiques, mobiliser des recettes nationales et mettre en œuvre des réformes qui améliorent la transparence budgétaire et la stabilité fiscale. Cela réduira la dépendance à l'égard du financement extérieur et aidera les États du g7+ à construire des économies plus fortes et plus indépendantes.

Le groupe de travail sur la médiation pour la consolidation de la paix opérationnel, avec deux missions pilotes achevées

Le groupe de travail sur la médiation pour la consolidation de la paix du g7+ sera pleinement mis en place et prêt à être déployé. Composée de médiateurs formés et de spécialistes de la consolidation de la paix, cette équipe aura la capacité d'aider les États membres du g7+ confrontés à des conflits émergents ou en cours.

D'ici à la fin 2025, le groupe de travail aura déjà mené deux missions de médiation pilotes, apportant un soutien direct à la résolution des conflits dans les pays du g7+ en proie à des tensions politiques ou sociales. Ces missions auront impliqué des acteurs locaux de la paix, des dirigeants de la

société civile et des représentants des gouvernements, garantissant ainsi que les efforts de médiation soient inclusifs et menés au niveau local.

Le déploiement fructueux de ces missions de médiation démontrera la crédibilité et le leadership du g7+ dans les efforts de consolidation de la paix. Il établira également un dispositif permanent permettant aux États touchés par un conflit de se prêter mutuellement assistance dans la résolution des conflits, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des missions de maintien de la paix extérieures.

Phase 2 (2026) : Développement des initiatives

Au cours de la phase 2 (2026), l'accent sera mis sur l'élargissement des initiatives pilotes réussies lancées au cours de la phase 1 (2025) et sur l'approfondissement de la collaboration entre les États membres. Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ assureront la supervision stratégique et la coordination du financement, en veillant à ce que les initiatives restent alignées sur les priorités nationales de développement et les efforts de stabilité régionale.

Afin de mettre en œuvre ces initiatives de manière efficace, des spécialistes extérieurs apporteront leur expertise technique, tandis que des experts locaux dans les États membres du g7+ se chargeront d'adapter et d'appliquer les solutions de manière à refléter le contexte spécifique de leur pays. Cela permettra de s'assurer que les solutions sont praticables, viables et que les institutions locales en ont la maîtrise plutôt que de se les voir imposer par des acteurs extérieurs.

Développer des groupes de travail transnationaux sur la gestion des ressources naturelles et les réformes de la gouvernance

De nombreux États touchés par des conflits sont confrontés à une faible gestion des ressources naturelles, à une mauvaise gestion des revenus et à la dégradation de l'environnement. Pour relever ces défis, le Secrétariat du g7+ élargira les groupes de travail transnationaux qui réunissent des experts, des décideurs politiques et des chefs d'entreprise des États membres. Ces groupes de travail se concentreront sur l'amélioration de la gestion des ressources et le renforcement des mécanismes de transparence pour les industries extractives, la gestion des terres et la protection de l'environnement.

La Fondation g7+ soutiendra cette évolution en finançant la recherche technique et les recommandations politiques élaborées par ces groupes de travail et en offrant des services juridiques. Des spécialistes extérieurs spécialisés dans l'économie des ressources naturelles, le droit de l'environnement et la réforme de la gestion des affaires publiques fourniront des conseils et des formations. Parallèlement, des experts locaux issus d'agences gouvernementales, de la société civile et du secteur privé veilleront à ce que les politiques proposées soient réalistes et adaptables au cadre juridique et économique de chaque pays.

Activités principales :

- Le Secrétariat du g7+ formalisera des groupes de travail régionaux sur les industries extractives, la gouvernance foncière et la protection de l'environnement, en désignant les États membres comme coordinateurs principaux.
- Des spécialistes externes de la gouvernance fourniront une formation et un soutien technique pour aider les pays à élaborer des cadres réglementaires et des mesures de

partage des revenus qui garantissent que les richesses tirées des ressources naturelles profitent aux communautés locales.

- Des experts locaux en ressources mèneront des études de cas spécifiques à chaque pays et piloteront des initiatives de gestion des ressources, en veillant à ce que les recommandations politiques reflètent les réalités du terrain.
- Les groupes de travail contribueront à l'harmonisation des cadres juridiques, ce qui permettra aux États fragiles de négocier plus facilement des accords plus équitables avec les entreprises internationales.

Renforcer la plateforme numérique de connaissances du g7+ pour faciliter l'apprentissage Sud-Sud

Afin de garantir la pérennité et l'accessibilité du partage des connaissances dans les États fragiles, le Secrétariat du g7+ renforcera la plateforme numérique de connaissances existante. Cette plateforme servira de point central où les décideurs, les praticiens et les chercheurs pourront échanger des bonnes pratiques, accéder à du matériel de formation et participer à des sessions virtuelles d'apprentissage par les pairs.

La Fondation g7+ soutiendra les mises à jour de la plateforme et le développement du contenu, en travaillant avec des spécialistes externes des technologies d'apprentissage numérique et de la gestion des connaissances pour rendre la plateforme conviviale, multilingue et interactive. Des experts locaux des États membres aideront à sélectionner les ressources pertinentes, en veillant à ce que le contenu soit pratique et conforme aux priorités nationales.

Activités principales :

- Extension de la plateforme pour y inclure des centres de ressources sectoriels sur la gouvernance, la gestion des finances publiques, la résilience climatique et la gestion des ressources naturelles.
- Des forums de discussion en direct et des webinaires où les fonctionnaires et les praticiens peuvent dialoguer directement avec des experts et des pairs.
- Développement de modules de formation numérique créés par des spécialistes externes et adaptés par des experts locaux pour garantir la pertinence régionale.
- Traduction des principaux matériels d'apprentissage en plusieurs langues afin d'en faciliter l'accès à tous les États membres du g7+.

Développer les échanges d'assistance technique Sud-Sud en matière de gestion financière et de gouvernance

Une des principales réussites de la phase 1 a été les programmes de mentorat et de soutien technique en matière de gestion des finances publiques (PFM) et de gouvernance. Au cours de la phase 2, le g7+ étendra ces programmes pour en faire un échange structuré d'assistance technique Sud-Sud, dans le cadre duquel les pays ayant fait leurs preuves en matière de gouvernance financière et de réforme institutionnelle fourniront un soutien direct par les pairs aux États membres qui en ont besoin.

Le Secrétariat du g7+ coordonnera le programme d'échange, en veillant à ce que les fonctionnaires et les spécialistes des pays du g7+ les plus performants soient jumelés avec leurs homologues des pays qui ont besoin d'une aide à la réforme. La Fondation g7+ mobilisera des fonds pour couvrir les coûts liés aux ateliers, aux visites techniques et aux services de conseil sur le terrain.

Des experts financiers et de gouvernance externe assureront la supervision et la formation aux outils perfectionnés de gestion des finances publiques et aux mesures de lutte contre la corruption, tandis que les fonctionnaires des ministères des finances locaux adapteront les leçons apprises au contexte spécifique de leur pays.

Activités principales :

- Mettre en place des mentorats structurés de pays à pays, dans le cadre desquels des praticiens expérimentés de la gestion des finances publiques et de la gouvernance soutiennent les efforts de réforme dans d'autres États fragiles.
- Faire appel à des spécialistes extérieurs pour former les fonctionnaires locaux à la transparence budgétaire, à la mobilisation des recettes et à la discipline fiscale.
- Fournir un soutien consultatif continu par le biais de la plateforme de connaissances numériques, en facilitant aux fonctionnaires l'obtention de conseils en temps réel sur les réformes financières.
- Réaliser des évaluations d'impact pour mesurer la manière dont les échanges techniques renforcent la gouvernance et la stabilité financière dans les pays bénéficiaires.

Renforcer les stratégies régionales de résilience climatique en alignant les politiques nationales sur les meilleures pratiques mondiales

Le changement climatique représente une menace existentielle pour de nombreux pays du g7+, augmentant le risque de sécheresses, d'inondations et de catastrophes naturelles qui compromettent la sécurité économique et alimentaire. Au cours de la phase 2, le g7+ renforcera la coopération régionale en matière de résilience climatique en aidant les États membres à aligner leurs politiques nationales sur les meilleures pratiques mondiales.

Le Secrétariat du g7+ établira un Centre de Financement Climatique. Ce centre servira de facilitateur centralisé pour le partage des connaissances, l'apprentissage par les pairs et le renforcement des capacités dans l'ensemble du réseau du g7+. Il servira de centre de coordination qui mettra les pays en contact avec des outils pratiques, des expériences partagées et des conseils techniques, tout en créant des opportunités d'engagement avec des partenaires extérieurs, des bailleurs de fonds et des institutions multilatérales.

En outre, le pôle servira de centre de recherche et d'information, produisant des idées, des études de cas et des notes d'orientation qui alimenteront les efforts de plaidoyer stratégique. Cela permettra de s'assurer que les perspectives du g7+ sont fondées sur des preuves et sont représentées de manière effective dans les négociations et le dialogue sur le financement du climat au niveau mondial. La Fondation g7+ mobilisera également des ressources provenant des fonds climatiques internationaux, en veillant à ce que les États membres aient accès au financement des programmes d'adaptation au climat.

Des spécialistes externes de la résilience climatique contribueront à l'élaboration des politiques, des systèmes d'alerte précoce et des stratégies de financement climatique, tandis que des experts environnementaux locaux veilleront à ce que les mesures d'adaptation tiennent compte des besoins et des écosystèmes locaux.

Activités principales :

- Création d'un Centre de Financement Climatique.
- Élaborer des stratégies régionales d'adaptation au climat, en veillant à ce que les pays du g7+ coordonnent leurs efforts en ce qui concerne la prévention des catastrophes, la gestion de l'eau et la remise en état des terres.
- Aligner les politiques nationales sur les cadres internationaux (par exemple, l'accord de Paris, le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe).
- Renforcer les institutions nationales de gouvernance climatique, avec le soutien technique d'experts externes et d'États membres du g7+ expérimentés.
- Faciliter l'accès au financement mondial de la lutte contre le changement climatique, en aidant les États touchés par un conflit à demander des fonds auprès du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds d'adaptation.

Impact global de la phase 2 (2026)

Au cours de la phase 2 (2026), le travail entamé au cours de la phase 1 se développera de manière significative, en veillant à ce que les pays du g7+ puissent appliquer ce qu'ils ont acquis, renforcer la coopération entre ces pays et étendre les initiatives qui améliorent directement la gouvernance, la résilience économique et la viabilité de l'environnement. Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ prendront l'initiative d'étendre les projets pilotes réussis, en veillant à ce que l'assistance technique, les réformes politiques et les efforts de renforcement institutionnel atteignent davantage de pays. L'objectif est d'aller au-delà de l'expérimentation de solutions et de commencer à mettre en place des programmes durables à long terme sur lesquels les États touchés par un conflit pourront s'appuyer à l'avenir.

Un élément clé de cette phase sera l'expansion des groupes de travail transnationaux sur la gestion des ressources naturelles et les réformes de la gouvernance. De nombreux pays touchés par des conflits éprouvent des difficultés à gérer leurs ressources naturelles de manière équitable dans la transparence, les revenus tirés d'industries telles que l'exploitation minière, la sylviculture et l'extraction pétrolière ne profitant souvent pas à la population. Pour y remédier, le g7+ réunira des experts locaux, des décideurs politiques et des spécialistes techniques de plusieurs États membres afin d'élaborer des politiques et des modèles de gouvernance plus solides. Ces groupes travailleront en étroite collaboration avec des conseillers internationaux pour affiner les lois, améliorer les négociations contractuelles avec les industries extractives et veiller à ce que les communautés locales reçoivent une part équitable des avantages économiques. À la fin de cette phase, les États touchés par un conflit disposeront de stratégies plus claires et plus pratiques pour gérer leurs ressources sans corruption, gaspillage ou mauvaise gestion.

Une autre réalisation majeure de la phase 2 sera l'amélioration de la plateforme numérique de connaissances du g7+, qui rendra le partage des connaissances et les possibilités d'apprentissage plus accessibles, interactives et largement disponibles. Au cours de la phase 1, les programmes de

formation ont été menés principalement dans le cadre d'ateliers en présentiel et de centres pilotes. Bien qu'efficace, cette approche ne permet pas toujours d'atteindre les fonctionnaires, les décideurs politiques et les experts locaux dans les régions les plus reculées. La plateforme numérique élargie offrira un accès continu au matériel de formation, aux études de cas et aux conseils d'experts, garantissant ainsi que les fonctionnaires du réseau du g7+ puissent apprendre les uns des autres en temps réel. La plateforme proposera des webinaires, des outils politiques et des forums de discussion, permettant aux pays de poser des questions, de partager des solutions et de collaborer à des réformes à tout moment. À la fin de cette phase, le g7+ disposera d'un centre permanent en ligne qui facilitera l'apprentissage continu et la collaboration entre les pays touchés par un conflit, sans nécessiter un soutien externe constant.

Les échanges d'assistance technique Sud-Sud en matière de gestion financière et de gouvernance se développeront également au cours de la phase 2. Les pays qui ont réalisé des progrès au cours de la phase 1, comme ceux qui ont amélioré l'administration fiscale, renforcé la transparence budgétaire ou adopté des mesures de lutte contre la corruption plus efficace, joueront désormais un rôle plus important en aidant leurs pairs à mettre en œuvre des réformes similaires. Plutôt que de s'en remettre à des consultants ou à des organisations extérieures pour obtenir des conseils techniques, les pays du g7+ se formeront et s'encadreront mutuellement, en veillant à ce que les solutions soient réalistes et adaptées aux contextes touchés par les conflits. Le Secrétariat du g7+ coordonnera ces échanges en mettant en relation les pays performants et ceux qui ont besoin d'une aide à la réforme, en aidant les fonctionnaires des finances et les experts en gouvernance à travailler ensemble grâce à des formations pratiques, des visites d'étude et des missions de conseil. À la fin de la phase 2, les institutions de gestion financière seront plus fortes, les dépenses publiques plus efficaces et la coopération régionale en matière de gouvernance économique renforcée.

Un autre axe majeur de cette phase sera le renforcement des stratégies de résilience climatique dans l'ensemble des États membres du g7+. De nombreux pays touchés par des conflits subissent les graves conséquences du changement climatique, telles que les sécheresses, les inondations et la dégradation des sols, mais ils manquent souvent de ressources, de stratégies et d'expertise technique pour y répondre efficacement. La phase 2 aidera les États fragiles à aligner leurs politiques nationales sur les meilleures pratiques mondiales, en veillant à ce qu'ils élaborent des plans d'adaptation au climat efficaces et obtiennent un financement international pour leurs projets de résilience. Le g7+ aidera les gouvernements à mettre en place des systèmes d'alerte précoce, à protéger les communautés vulnérables et à mettre en œuvre des stratégies de gestion durable des terres et de l'eau. Des experts climatiques externes fourniront des conseils, mais l'accent sera principalement mis sur l'autonomisation des experts environnementaux locaux et des agences climatiques nationales afin de leur permettre de prendre l'initiative. À la fin de cette phase, les États fragiles disposeront de plans d'adaptation au climat plus solides, d'un meilleur accès au financement et de réponses régionales mieux coordonnées aux défis environnementaux.

Dans l'ensemble, l'impact de la phase 2 sera vaste et transformateur. Les États fragiles s'approprient davantage leurs réformes, mettront en place des institutions plus solides et approfondiront leur coopération mutuelle, au lieu de compter sur des acteurs extérieurs pour résoudre leurs problèmes. Les pays seront mieux équipés pour gérer leurs ressources naturelles, améliorer leurs systèmes financiers, renforcer la gouvernance et faire face aux risques climatiques. L'expansion des plateformes de partage des connaissances et des échanges d'assistance

technique garantira la poursuite des progrès au-delà de la phase 2, jetant ainsi des bases pour des gouvernements et des économies plus forts et plus résistants dans les États fragiles.

Phase 3 (2027) : Institutionnalisation et pérennité

D'ici la phase 3 (2027), l'accent sera mis non plus sur l'expansion des initiatives mais sur leur intégration dans les cadres de gouvernance nationaux, en veillant à ce que la coopération de fragile à fragile (F2F) devienne un mécanisme permanent et durable dans l'ensemble des États membres du g7+. Cette phase vise à garantir un impact à long terme en allant au-delà des programmes pilotes et de l'assistance technique pour aboutir à des modèles institutionnels autonomes dirigés par les gouvernements nationaux, les organismes régionaux et les experts locaux, plutôt que de dépendre d'un soutien extérieur.

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ joueront un rôle central dans la coordination de cette phase, en veillant à ce que la coopération F2F soit pleinement intégrée dans les politiques nationales et les processus décisionnels. Ils s'efforceront également d'élargir les sources de financement afin que les États fragiles ne soient pas trop dépendants des bailleurs de fonds internationaux. Des spécialistes extérieurs continueront à fournir des conseils techniques si nécessaire, mais les experts locaux et les institutions nationales s'approprièrent pleinement le processus de mise en œuvre, en veillant à ce que ces réformes deviennent des pratiques courantes plutôt que des interventions à court terme.

Intégrer les mécanismes de coopération « de fragile à fragile » (F2F) dans les structures de gouvernance nationales

L'une des réussites majeures des phases précédentes a été la multiplication des initiatives d'apprentissage par les pairs, des échanges d'assistance technique et des cadres de coopération régionaux entre les pays du g7+. Toutefois, pour que cette coopération soit pérenne et plus efficace, elle doit être formellement intégrée dans les structures de gouvernance nationales plutôt que de fonctionner comme des initiatives ponctuelles.

Au cours de la phase 3, les gouvernements des pays du g7+ prendront des mesures pour institutionnaliser la coopération F2F par le biais de la législation, de cadres politiques gouvernementaux et de plans d'action nationaux. Chaque pays désignera une agence gouvernementale responsable - telle que le ministère des finances, le ministère de la gouvernance ou le ministère de la planification entre autres - pour coordonner les efforts de coopération Sud-Sud et s'assurer qu'ils s'alignent sur les stratégies nationales de développement. Ces agences serviront de points de coordination principaux pour la mise en œuvre des initiatives F2F, en veillant à ce que les programmes d'apprentissage par les pairs, les échanges stratégiques et les partenariats régionaux se poursuivent sans intervention extérieure.

Le Secrétariat du g7+ soutiendra ce processus en aidant les pays à élaborer des politiques et des cadres juridiques qui intègrent formellement la coopération F2F dans les structures décisionnelles nationales. Des spécialistes externes fourniront des conseils sur la structuration des accords de coopération, tandis que des experts locaux veilleront à ce que ces cadres soient adaptés aux besoins spécifiques de chaque pays. À la fin de cette phase, la coopération F2F sera pleinement institutionnalisée, ce qui signifie que les États touchés par un conflit continueront à bénéficier de l'expérience des autres, à mettre en œuvre des réformes communes et à coordonner leurs politiques sans avoir besoin de faire appel à des organisations de développement extérieures.

Institutionnaliser les réseaux d'apprentissage par les pairs pour une collaboration durable à long terme

L'un des principaux objectifs de la phase 3 sera de transformer les réseaux de mise en commun des connaissances établis au cours des phases précédentes en institutions permanentes capables de fonctionner de manière indépendante. Si les Centres d'apprentissage thématiques et la Plateforme de connaissance numérique ont déjà offert de précieuses possibilités d'échange entre pairs, ils doivent maintenant être institutionnalisés en réseaux structurés fonctionnant sur le long terme.

Au cours de cette phase, les centres d'apprentissage thématiques seront élargis pour devenir des institutions permanentes fonctionnant comme des centres de connaissances régionaux, offrant des formations, une assistance technique et des recherches aux représentants des gouvernements, aux décideurs politiques et aux spécialistes des pays du g7+. La plateforme numérique de partage des connaissances sera également améliorée pour devenir un centre virtuel entièrement interactif, avec des programmes de formation réguliers, des cours de certification et des partenariats de recherche qui permettent aux États fragiles de continuer à partager leurs connaissances et à améliorer leurs systèmes de gouvernance.

Le Secrétariat du g7+ facilitera la signature d'accords formels entre les universités, les groupes de réflexion et les instituts politiques dans les États touchés par un conflit, afin qu'ils agissent en tant que partenaires à long terme dans le maintien de ces réseaux. Des spécialistes extérieurs apporteront un soutien initial à la structuration du cadre institutionnel, mais les experts locaux en matière d'enseignement et de gouvernance prendront la direction de la gestion de ces plateformes à long terme. À la fin de cette phase, les réseaux d'apprentissage par les pairs seront entièrement autonomes, ce qui permettra aux États touchés par un conflit de continuer à échanger leurs expériences, à partager les meilleures pratiques et à renforcer leurs capacités institutionnelles sans dépendre d'acteurs extérieurs.

Élaboration d'un cadre pour l'élargissement du Fonds de la Fondation g7+ afin de moins dépendre des financements extérieurs

L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les États touchés par un conflit est la dépendance excessive à l'égard des financements octroyés par les bailleurs de fonds, qui sont souvent assortis de conditions et de priorités fixées par des organisations extérieures plutôt que par les pays eux-mêmes. Au cours de la phase 3, le g7+ prendra des mesures importantes pour développer ses propres mécanismes de financement par l'intermédiaire du Fonds de la Fondation g7+, ce qui permettra aux États touchés par un conflit de soutenir leurs propres priorités de développement plutôt que de dépendre d'une aide internationale aléatoire.

Pour y parvenir, la Fondation g7+ élaborera une stratégie de pérennité financière qui comprendra la diversification des sources de financement, la garantie d'investissements régionaux et la création de mécanismes de financement commun entre les États du g7+. L'expansion du Fonds de la Fondation g7+ se concentrera sur trois domaines clés :

1. Mobiliser les contributions des États membres du g7+ - même de petites contributions annuelles de la part des États fragiles permettront de constituer une base de financement à long terme.
2. S'engager avec des bailleurs de fonds émergents et des partenaires de développement non traditionnels - cela inclut des partenariats financiers avec les États du Golfe, les pays de

l'ASEAN et les pays du BRICS, qui sont de plus en plus intéressés par la coopération Sud-Sud.

3. Générer des revenus grâce à des mécanismes de financement innovants, tels que des fonds d'investissement régionaux, des partenariats public-privé et des stratégies de patrimoine souverain dans les États fragiles riches en ressources.

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation travailleront avec des experts financiers extérieurs pour concevoir la structure de gouvernance du Fonds élargi, en veillant à ce qu'il soit transparent, responsable et aligné sur les besoins des États fragiles. Des experts économiques locaux des États membres du g7+ aideront à adapter les stratégies de financement à leur environnement économique national. À la fin de cette phase, le Fonds de fondation g7+ sera bien placé pour apporter un soutien financier aux États fragiles sans dépendre excessivement des bailleurs de fonds extérieurs.

Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation des progrès réalisés

Afin de s'assurer que les progrès réalisés au cours des phases précédentes sont mesurés, notifiés et améliorés en permanence, le g7+ mettra en place des systèmes de suivi et d'évaluation (SCE) plus performants. Au cours de la phase 3, les pays formaliseront les processus de collecte de données, élaboreront des indicateurs de progrès et mettront en place des mécanismes d'établissement de rapports permettant de suivre en temps réel les réformes et l'impact des programmes.

Chaque pays du g7+ mettra en place une unité de suivi spécifique au sein de l'organisme gouvernemental responsable de la coopération F2F, qui suivra la mise en œuvre des politiques, les améliorations de la gouvernance et les efforts de renforcement des capacités institutionnelles. Le Secrétariat du g7+ coordonnera les efforts entre les pays, en veillant à ce que les données soient standardisées et applicables dans des contextes différents.

Des spécialistes extérieurs du suivi et de l'évaluation formeront les fonctionnaires à la collecte et à l'analyse des données, mais les experts locaux seront chargés d'adapter ces méthodes aux réalités nationales. L'objectif est de créer des mécanismes d'évaluation nationaux et régionaux autonomes qui permettent aux pays participants d'évaluer leurs propres progrès sans dépendre d'évaluations extérieures.

À la fin de cette phase, les pays du g7+ disposeront d'évaluations claires et factuelles de leurs réformes, ce qui leur permettra d'ajuster leurs politiques si nécessaire et d'améliorer en permanence la gouvernance, la gestion financière et l'efficacité institutionnelle. Ces mécanismes de suivi et d'évaluation renforcés permettront aux États fragiles de disposer des outils nécessaires pour rendre compte de leurs propres progrès.

Impact final de la phase 3 : assurer la pérennité à long terme

À la fin de la phase 3 (2027), le g7+ aura réussi à institutionnaliser la coopération de fragile à fragile, la transformant d'une initiative temporaire en un système permanent dirigé par les pays. La coopération Sud-Sud aura été pleinement intégrée par les pays dans les structures de gouvernance nationales, garantissant que l'apprentissage par les pairs, le partage des connaissances et l'assistance technique se poursuivent sans intervention extérieure.

L'expansion du Fonds de la Fondation g7+ garantira aux pays membres du g7+ une plus grande indépendance financière, réduisant leur dépendance à l'égard des bailleurs de fonds internationaux et leur permettant de financer leurs propres impératifs de développement. Le renforcement des mécanismes de suivi permettra de mesurer efficacement les progrès accomplis, créant ainsi une culture de la responsabilité et de l'amélioration continue.

Avec la mise en place de ces cadres institutionnels, le g7+ aura créé un modèle de coopération durable, prouvant que les États touchés par un conflit peuvent se soutenir mutuellement, piloter leurs propres réformes et mettre en place des systèmes de gouvernance plus solides et plus résistants pour l'avenir.

Domaines thématiques et programmes. Aperçu et feuille de route

La feuille de route du g7+ s'articule autour de sept domaines thématiques clés, chacun se concentrant sur les défis cruciaux auxquels sont confrontés les États touchés par un conflit. Ces domaines représentent les priorités essentielles pour le renforcement de la gouvernance, la résilience économique, la sécurité alimentaire, la résolution des conflits et l'adaptation au changement climatique dans les États membres du g7+. Dans chaque domaine thématique, la feuille de route comprend des programmes et des initiatives spécifiques conçus pour fournir des solutions pratiques, une assistance technique et un renforcement des capacités adaptés aux besoins des États fragiles.

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ veilleront à la mise en œuvre et à la coordination de ces programmes, en s'assurant qu'ils sont pris en charge localement, qu'ils bénéficient d'un soutien international et qu'ils sont viables sur le long terme. Chaque programme sera mis en œuvre avec le soutien de spécialistes extérieurs pour des conseils techniques, tandis que des experts locaux dans les États membres veilleront à ce que les initiatives soient adaptées au contexte et mises en œuvre de manière efficace.

1. Consolidation de la paix et réconciliation

Les pays touchés par un conflit ont souvent du mal à se rétablir après un conflit, à se réconcilier et à instaurer la paix à long terme. En l'absence de mécanismes solides de médiation des différends et de rétablissement de la confiance, des conflits peuvent resurgir, provoquant l'instabilité et inversant les progrès en matière de développement. Ce domaine thématique se concentre sur l'institutionnalisation des processus de paix, le renforcement des capacités de médiation et la garantie que les efforts de réconciliation sont menés au niveau local.

- **Centres d'apprentissage de la consolidation de la paix** : Ces centres seront établis dans certains pays du g7+ ayant une expérience en matière de relèvement post-conflit et serviront de centres de formation et de renforcement des capacités pour les autres États membres. Ils fourniront des conseils techniques, des études de cas et des stratégies pratiques pour la gestion des processus de paix.
- **Groupe de travail du g7+ sur la médiation** : Une équipe de médiation spécialisée sera disponible pour intervenir dans les États touchés par un conflit et connaissant des tensions politiques ou ethniques, afin d'apporter un soutien sur demande aux efforts de résolution des conflits.

- **Comités de résolution des conflits locaux** : Des structures de paix au niveau communautaire seront mises en place ou renforcées pour arbitrer les conflits avant qu'ils ne dégénèrent en crises nationales, garantissant ainsi la pérennité des efforts de consolidation de la paix à tous les niveaux de la société.

2. Gestion des finances publiques (PFM)

Une gestion financière efficace est essentielle à la stabilité économique, à la planification du développement et à la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide extérieure. De nombreux États touchés par des conflits sont confrontés à des systèmes fiscaux inefficaces, à une mauvaise exécution du budget et à la corruption, ce qui compromet leur capacité à fournir des services publics et à maintenir une discipline fiscale. Ce domaine thématique vise à aider les gouvernements à améliorer la gouvernance financière et la responsabilité.

- **Centre d'apprentissage de la PFM** : Cette initiative offrira des possibilités de formation continue et d'apprentissage par les pairs aux fonctionnaires du ministère des finances, en leur facilitant l'apprentissage des réformes réussies de la gestion des finances publiques dans d'autres États fragiles.
- **Soutien à la mise en œuvre de la TVA au niveau régional** : Pour les pays qui introduisent ou réforment des systèmes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), ce programme fournira une assistance technique, des orientations politiques et un soutien à l'administration des revenus afin d'assurer une mise en œuvre harmonieuse.
- **Réformes sur la transparence budgétaire** : Les gouvernements recevront une assistance technique pour mettre en place des processus budgétaires transparents et accessibles au public, ce qui contribuera à réduire la corruption et à renforcer la confiance des citoyens dans la gestion des finances publiques.

3. Gestion des ressources naturelles

De nombreux pays touchés par des conflits sont riches en ressources naturelles mais peinent à les gérer efficacement. La corruption, la faiblesse des réglementations et l'insuffisance des mécanismes de partage des recettes empêchent souvent les citoyens de profiter de la manne des ressources et de contribuer au développement national. Ce domaine thématique vise à améliorer la gouvernance dans le secteur extractif, à promouvoir une allocation équitable des ressources et à donner aux communautés les moyens de contrôler l'utilisation des ressources.

- **Boîte à outils sur la gouvernance des ressources** : Un ensemble standardisé de mesures, de cadres juridiques et de bonnes pratiques sera élaboré pour aider les États touchés par les conflits à renforcer la transparence et la responsabilité dans le secteur extractif.
- **Systèmes de gestion des recettes des industries extractives** : Cette initiative aidera les gouvernements à mettre en place des mécanismes de distribution équitable des revenus, de transparence des contrats et de lutte contre la corruption dans les secteurs minier, pétrolier et des autres ressources naturelles.
- **Réseaux de suivi à l'échelle de la communauté** : Les groupes de la société civile locale et les dirigeants des communautés seront formés et habilités à superviser les projets d'extraction, en veillant à ce que les ressources soient utilisées de manière responsable et que les impacts environnementaux et sociaux soient réduits au minimum.

4. Gouvernance et renforcement institutionnel

Les États touchés par un conflit ont souvent des institutions fragiles, des systèmes politiques instables et une capacité du secteur public limitée, ce qui entrave les efforts de développement et de consolidation de l'État. Le renforcement de la gouvernance est essentiel pour assurer la stabilité, favoriser la croissance économique et fournir des services publics de qualité. Ce domaine thématique se concentre sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration de l'intégrité du processus électoral et le renforcement des réformes de la fonction publique.

- **Programmes de tutorat sur la réforme de la gouvernance** : Des professionnels expérimentés du secteur public des pays du G7+ encadreront les responsables gouvernementaux des États touchés par un conflit, en les aidant à mettre en œuvre efficacement des réformes en matière de gouvernance et de politique.
- **Initiatives de renforcement du processus électoral** : Les pays recevront un soutien technique pour améliorer la gestion des élections, en veillant à ce que les processus électoraux soient équitables, transparents et crédibles.
- **Renforcement des capacités de la fonction publique** : Des programmes de formation seront mis en place pour améliorer les compétences, la responsabilité et les performances des agents de la fonction publique, afin de garantir un fonctionnement plus efficace des institutions du secteur public.

5. Formation professionnelle et emploi

Le chômage et le manque d'opportunités professionnelles sont des défis majeurs dans les États touchés par un conflit, contribuant souvent à la pauvreté, à l'instabilité et à la radicalisation des jeunes. Pour promouvoir la reprise économique et le développement de la main-d'œuvre, ce domaine thématique se concentre sur l'expansion de la formation professionnelle, le renforcement des partenariats public-privé et le soutien à l'esprit d'entreprise.

- **Centres régionaux de formation professionnelle** : Des centres de formation spécialisés seront créés pour permettre aux jeunes et aux groupes marginalisés d'acquérir des compétences professionnelles concrètes dans des secteurs tels que la construction, l'agriculture et les technologies numériques.
- **Partenariat entre les secteurs public et privé pour la création d'emplois** : Les gouvernements collaboreront avec les entreprises du secteur privé pour créer des processus de création d'emplois, en veillant à ce que la formation professionnelle soit directement liée à la demande du marché du travail.
- **Plateformes de soutien à l'esprit d'entreprise** : Les petites entreprises nouvellement créées ou déjà existantes bénéficieront d'une formation, d'un encadrement et d'une assistance financière, ce qui aidera les habitants des États touchés par les conflits à se doter de moyens de subsistance durables et à contribuer à l'économie locale.

6. Résilience et adaptation au climat

Le changement climatique constitue une menace majeure pour de nombreux États touchés par des conflits, car il entraîne une augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles, une raréfaction des ressources et une insécurité alimentaire. De nombreux gouvernements manquent de capacités et de ressources financières pour répondre efficacement à ces défis. Ce domaine

thématique vise à renforcer la résilience climatique, à soutenir les stratégies d'adaptation et à améliorer l'accès au financement climatique.

- **Évaluations de la vulnérabilité climatique** : Les gouvernements recevront une assistance technique pour identifier les principaux risques climatiques, ce qui les aidera à élaborer des stratégies nationales d'adaptation fondées sur des données.
- **Plans d'action régionaux sur le climat** : Les pays collaboreront à l'élaboration de stratégies communes et de réponses coordonnées au changement climatique, ce qui permettra de renforcer la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe et de préservation de l'environnement.
- **Stratégies de financement de la lutte contre le changement climatique** : Le g7+ soutiendra les États fragiles dans l'accès aux fonds climatiques internationaux, en les aidant à obtenir des financements pour des projets de résilience, des programmes d'énergie durable et des initiatives de protection de l'environnement.

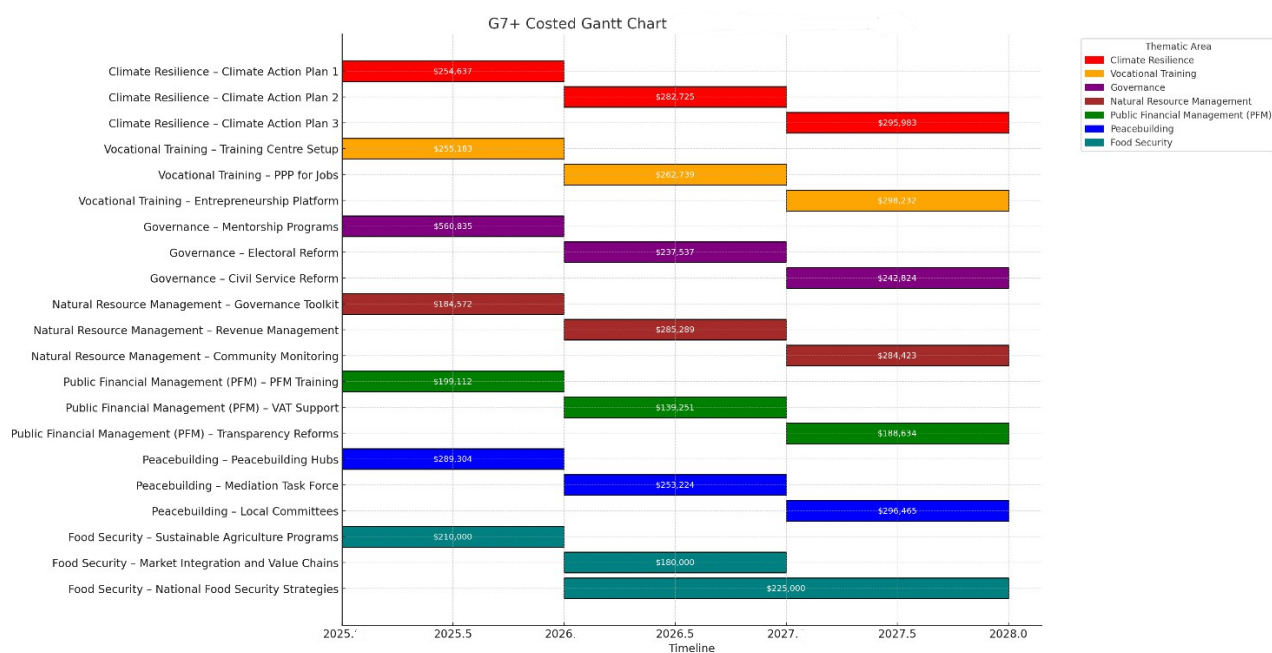
7. Sécurité alimentaire et autosuffisance

L'insécurité alimentaire reste un défi majeur pour les États touchés par des conflits, où l'instabilité, la mauvaise gouvernance et les chocs climatiques perturbent la production alimentaire et l'accès à la nourriture. De nombreux pays du g7+ dépendent de l'aide alimentaire extérieure, ce qui n'est pas viable à long terme. Ce domaine thématique vise à renforcer les systèmes alimentaires locaux, à améliorer la résilience agricole et à réduire la dépendance à l'égard des importations.

- **Programmes d'agriculture durable** : Le g7+ soutiendra les États membres dans le développement de systèmes agricoles résilients, la promotion de techniques agricoles adaptées au climat et l'amélioration des infrastructures de stockage des aliments pour renforcer la production alimentaire locale.
- **Intégration des marchés et chaînes de valeur** : Les efforts se concentreront sur l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés, le renforcement des chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et l'augmentation de la commercialisation des produits agricoles afin de créer des moyens de subsistance durables.
- **Stratégies nationales de sécurité alimentaire** : Le g7+ aidera les gouvernements à concevoir des politiques qui donnent la priorité à l'autosuffisance, en veillant à ce que la sécurité alimentaire soit intégrée dans les cadres nationaux de développement et de consolidation de la paix.

Représentation du diagramme de Gantt

Un diagramme de Gantt détaillé est fourni pour présenter visuellement le calendrier de mise en œuvre, en soulignant les activités clés, les entités responsables et les étapes prévues au cours de la période de trois ans. Ce diagramme garantit la clarté de la séquence des tâches et permet d'aligner la répartition des ressources sur les priorités stratégiques.



4. Cadre de suivi et d'évaluation (SsE)

Introduction

Un cadre solide de suivi et d'évaluation (SCE) est essentiel pour mesurer les progrès, l'impact et assurer la responsabilité dans la mise en œuvre de la feuille de route du g7+. Le système de suivi et d'évaluation sera conçu pour évaluer l'efficacité des mécanismes de coopération « de fragile à fragile » (F2F), pour documenter les enseignements tirés et pour affiner les stratégies de durabilité à long terme. Ce chapitre décrit l'approche du SCE, les indicateurs clés de performance (ICP), les processus de collecte de données et les mécanismes de rapport qui seront utilisés pour évaluer le succès de la feuille de route de 2025 à 2027.

Le Secrétariat du g7+ et la Fondation g7+ superviseront le processus de suivi et d'évaluation, avec le soutien technique de spécialistes extérieurs et la mise en œuvre effectuée par des experts locaux au sein des États membres. Cela garantit que le suivi est à la fois rigoureux sur le plan technique et pertinent sur le plan contextuel, ce qui permet une prise de décision fondée sur des données factuelles et une amélioration continue des programmes.

Objectifs du cadre de suivi et d'évaluation

Le cadre de suivi et d'évaluation est conçu pour atteindre les objectifs suivants :

- **Suivre les progrès** des initiatives clés dans les domaines thématiques de la feuille de route.
- **Mesurer l'impact** en termes de renforcement institutionnel, de réformes politiques et de résultats socio-économiques.
- **Assurer l'obligation de rendre des comptes** en mettant en place des mécanismes d'établissement de rapports clairs et transparents.
- **Faciliter l'apprentissage et l'adaptation**, en permettant une amélioration continue sur la base d'un retour d'information en temps réel.

- **Soutenir l'engagement des bailleurs de fonds**, en démontrant l'efficacité et l'optimisation des ressources dans les initiatives de coopération Sud-Sud.

Indicateurs clés de performance (ICP)

Chaque domaine thématique sera doté d'indicateurs de performance clés spécifiques qui mesureront les progrès, les résultats et l'impact. Les indicateurs feront l'objet d'un suivi annuel et seront utilisés pour ajuster la mise en œuvre du programme si nécessaire.

Domaine thématique 1 : Consolidation de la paix et réconciliation

- Nombre de centres d'apprentissage de la consolidation de la paix opérationnels.
- Nombre d'interventions de médiation de conflits menées par la Cellule de médiation du g7+.
- Pourcentage de conflits ayant fait l'objet d'une médiation réussie avec la participation de la population locale.
- Augmentation de la confiance du public dans les mécanismes locaux de résolution des conflits.

Domaine thématique 2 : Gestion des finances publiques (PFM)

- Nombre de responsables des finances formés à la transparence budgétaire et à la mobilisation des recettes.
- Nombre de pays mettant en œuvre des réformes de la TVA avec le soutien technique du g7+.
- Amélioration en pourcentage des taux d'exécution du budget dans les pays participants.
- Réduction des cas de mauvaise gestion financière signalés.

Domaine thématique 3 : gestion des ressources naturelles

- Nombre de pays ayant adopté les outils de gouvernance des ressources.
- Nombre de réseaux de surveillance communautaires mis en place.
- Augmentation des recettes provenant des industries extractives grâce à une meilleure gestion des affaires publiques.
- Amélioration en pourcentage de la transparence des contrats dans le secteur des industries extractives.

Domaine thématique 4 : Gouvernance et renforcement institutionnel

- Nombre de programmes de tutorat lancés à l'intention des agents de l'État.
- Nombre de politiques de réforme électorale adoptées avec le soutien du g7+.
- Amélioration en pourcentage des notes obtenues lors de l'évaluation des performances de la fonction publique.
- Augmentation de la confiance des électeurs dans les processus électoraux.

Domaine thématique 5 : Formation professionnelle et emploi

- Nombre de centres régionaux de formation professionnelle opérationnels.
- Nombre de stagiaires terminant les programmes et obtenant un emploi.
- Pourcentage d'augmentation de l'emploi des jeunes dans les secteurs ciblés.
- Nombre de partenariats public-privé établis pour la création d'emplois.

Domaine thématique c : résilience et adaptation au climat

- Nombre de pays réalisant des évaluations de la vulnérabilité climatique.
- Augmentation du financement climatique obtenu par les États membres du g7+.
- Nombre de plans d'action régionaux conjoints sur le climat mis en œuvre.
- Réduction de l'impact de catastrophes climatiques sur des secteurs économiques clés.

Domaine thématique 7 : sécurité alimentaire et autosuffisance

- Augmentation de la production alimentaire nationale et réduction des pertes après récolte grâce à des techniques agricoles résistantes au climat et à l'amélioration des infrastructures de stockage.
- Meilleur accès au marché pour les petits exploitants agricoles, se traduisant par des revenus plus élevés et une participation accrue aux chaînes de valeur locales.
- Adoption de stratégies nationales de sécurité alimentaire qui donnent la priorité à l'autosuffisance et intègrent les systèmes alimentaires dans les plans de développement.
- Réduction de la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire et des importations, grâce à une augmentation des investissements publics dans l'agriculture locale.

Méthodes de collecte de données et de suivi

Les activités de suivi et d'évaluation suivront une approche à trois niveaux:

1. Collecte de données en temps réel :

- Les agences de réalisation de chaque pays du g7+ recueilleront des données primaires sur la mise en œuvre du programme.
- Des outils numériques et des tableaux de bord seront utilisés pour faciliter le suivi en temps réel des activités.
- Le retour d'information des bénéficiaires sera recueilli par le biais d'enquêtes et d'entretiens avec les communautés.

2. Examens annuels de progrès :

- Le Secrétariat du g7+ rassemblera les rapports nationaux soumis par les correspondants nationaux de suivi et d'évaluation.
- Chaque domaine thématique fera l'objet d'une évaluation annuelle afin d'examiner les réussites, les défis et les domaines à améliorer.

- Des mécanismes d'évaluation par les pairs permettront aux pays de fournir un retour d'information sur leurs progrès respectifs.

3. Évaluation finale de l'impact (2027) :

- Une évaluation complète sera menée à la fin de la phase 3.
- Cette évaluation portera sur la durabilité des interventions et sur l'institutionnalisation effective des mécanismes de coopération F2F.
- Des spécialistes en évaluation externes travailleront avec des experts locaux pour analyser les données et valider les résultats.

Mécanismes de notification

Pour garantir la responsabilisation et la transparence, la structure hiérarchique suivante sera mise en place:

- **Rapports trimestriels sur l'état d'avancement** : Les agences de mise en œuvre des pays du g7+ soumettront des rapports concis soulignant les activités réalisées, les difficultés rencontrées et les mesures correctives prises.
- **Rapports annuels** : Un rapport annuel récapitulatif sur le suivi et l'évaluation du g7+ sera produit, résumant les progrès accomplis dans les différents domaines thématiques et mettant en évidence les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience.
- **Réunions d'information ministérielles** : Les résultats seront présentés lors des réunions ministérielles annuelles du g7+, ce qui garantira un engagement et une prise de décision à haut niveau.
- **Rapport public** : Une version simplifiée du rapport annuel sera mise en ligne via la plateforme de connaissances numériques du g7+, permettant à la société civile et aux partenaires de développement d'accéder à des informations clés.

Processus d'apprentissage et d'adaptation

Le suivi et l'évaluation ne se limitent pas à des chiffres ; il s'agit également d'assurer un apprentissage continu et d'adapter les stratégies en temps réel. Pour y parvenir :

- **Échanges d'apprentissage par les pairs** : Les pays ayant obtenu de bons résultats dans des domaines thématiques spécifiques seront encouragés à encadrer et à soutenir ceux qui sont confrontés à des difficultés.
- **Boucles de retroaction** : Des consultations régulières avec les parties prenantes, notamment les organisations de la société civile, les représentants du secteur privé et les fonctionnaires locaux, seront organisées pour garantir l'efficacité du programme.
- **Programmation adaptée** : Si certaines initiatives ne donnent pas les résultats escomptés, les composantes du programme seront remaniées ou ajustées sur la base des dernières conclusions.

Renforcement des mécanismes régionaux de suivi et d'évaluation

Dans le cadre de la phase 3 (2027), le g7+ travaillera à l'institutionnalisation des mécanismes régionaux de suivi et d'évaluation, en veillant à ce que les pays s'approprient leurs processus de suivi des progrès et d'apprentissage. Cela impliquera:

- Créer des unités nationales de suivi et d'évaluation au sein des ministères clés afin de superviser les efforts de coopération de fragile à fragile.
- Créer des mécanismes régionaux d'évaluation par les pairs, où les pays évaluent et fournissent un retour d'information sur les progrès des réformes des uns et des autres.
- Standardiser les méthodologies de collecte de données afin de permettre des comparaisons entre pays.
- Garantir la formation technique des responsables du suivi et de l'évaluation, afin que les États fragiles développent leur propre capacité à élaborer des politiques fondées sur des données probantes.

5. Conclusion

La réunion du groupe central du g7+ a réussi à fournir une plateforme aux États fragiles pour échanger des connaissances, partager les meilleures pratiques et renforcer le pouvoir de la coopération Sud-Sud. Grâce à des échanges structurés, à l'apprentissage par les pairs et à la création de groupes de travail thématiques, la réunion a permis de tirer des enseignements précieux en matière de consolidation de la paix, de gestion de la gouvernance, de gestion financière, de gestion des ressources naturelles, de formation professionnelle et de résilience climatique. Les enseignements tirés de ce processus serviront de base au renforcement de la coopération de fragile à fragile (F2F) et permettront aux États fragiles de prendre en main leur propre trajectoire de développement.

L'un des enseignements les plus importants des échanges a été le rôle crucial de l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud dans les États fragiles. Les centres d'apprentissage thématiques, les centres de formation professionnelle, les réformes de la gestion publique et les initiatives de groupes de travail sur la médiation sont des exemples concrets de la manière dont les États fragiles peuvent travailler ensemble pour relever des défis communs. Ces initiatives démontrent que les États fragiles n'ont pas besoin de s'appuyer uniquement sur des acteurs extérieurs, mais qu'ils peuvent tirer parti de leur propre expertise, de leurs réseaux et de leurs expériences pour réaliser des progrès.

En intégrant les mécanismes F2F dans les structures de gouvernance nationale, en institutionnalisant les réseaux d'apprentissage par les pairs et en élargissant le Fonds de la Fondation g7+, les États touchés par un conflit évoluent vers une plus grande autonomie, une coordination régionale et une viabilité à long terme. La mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation (SCE) garantit en outre que les réformes et les initiatives sont suivies, évaluées et adaptées en temps réel, ce qui permet une mise en œuvre plus efficace et plus transparente.

La réunion du groupe central du g7+ a renforcé la nécessité d'un engagement politique avec les bailleurs de fonds internationaux et les organisations multilatérales. En documentant les meilleures

pratiques, les interventions stratégiques réussies et les enseignements tirés, le g7+ renforce sa position en tant que voix crédible dans les discussions sur le développement mondial. Les conclusions de cette réunion seront utilisées pour s'engager avec les agences de bailleurs de fonds, plaider en faveur d'un soutien international mieux aligné et veiller à ce que le financement externe complète les efforts menés par les pays plutôt qu'il ne les dicte.

Plus important encore, cette réunion a réaffirmé que la coopération Sud-Sud reste l'un des processus les plus efficaces pour permettre aux États fragiles de parvenir à la stabilité, de favoriser la prospérité économique et de réduire la dépendance à l'égard des structures d'aide traditionnelles. Le succès de ce modèle de coopération démontre que les États fragiles ne sont pas de simples bénéficiaires de l'aide au développement, mais des agents actifs qui façonnent leur propre avenir. En continuant à renforcer les partenariats, à investir dans les capacités institutionnelles et à développer la résilience, le g7+ ouvre la voie à un avenir plus durable et plus autonome pour ses États membres.

Pour aller de l'avant, le g7+ et ses partenaires doivent veiller à ce que l'élan généré par cette réunion se traduise par une action soutenue, des investissements accrus dans les capacités locales et une coopération régionale renforcée. La feuille de route définie dans le cadre des initiatives du g7+ offre une voie claire vers le développement à long terme, soulignant que les progrès dans les États fragiles sont non seulement possibles mais inévitables lorsqu'ils sont fondés sur la collaboration, le partage des connaissances et le soutien mutuel.

GOODBYE CONFLICT, WELCOME DEVELOPMENT



THE g7+ HEADQUARTERS

Kobe House, Rua Palacio do Governo, Dili Timor-Leste
(+670) 3310 126

THE g7+ EUROPEAN HUB

Av. 24 de Julho no118 B/C/D Santos, Lisboa Portugal
(+351) 211322371

THE g7+ NEW YORK OFFICE

The g7+ New York Office 305
East 47th Street, 10th Floor
New York, NY 10017
(+) 646 370 5560

www.g7plus.org



GOODBYE CONFLICT, WELCOME DEVELOPMENT



THE g7+ HEADQUARTERS

Kobe House, Rua Palacio do Governo, Dili Timor-Leste
(+670) 3310 126

THE g7+ EUROPEAN HUB

Av. 24 de Julho 10.118 B/C/D Santos, Lisboa Portugal
(+351) 211322371

THE g7+ NEW YORK OFFICE

The g7+New York Omce 305
East 47th Steet, 10thFloor
New York, NY 10017

(+1) 646 370 5560

www.g7plus.org

